

Bilan de compétences

**Dynamiser votre évolution professionnelle,
Sécuriser votre parcours,
Préparer votre reconversion...**

Objectifs

- Relire votre parcours pour prendre conscience de vos atouts personnels et professionnels,
- Écouter vos aspirations et motivations pour devenir plus acteur(trice) de votre vie professionnelle,
- Découvrir, élaborer, valider, accompagner un ou plusieurs projets réalistes et cohérents.

Conditions

- Être salarié(e) en CDI, avec au moins 5 années d'activité salariée dont 12 mois dans l'entreprise.
- Être salarié(e) en CDD, avec une ancienneté de 24 mois consécutifs ou non, dont 4 mois en contrat de travail à durée déterminée au cours des 12 derniers mois.

Le bilan peut être réalisé pendant ou hors des heures travaillées.

Durée

24 heures dont 19 heures en face à face individuel, de 5 heures environ de réflexion personnelle, de recherche exploratoire du marché. Le tout réparti sur une période de deux à trois mois.

Déroulement

Une étape préliminaire, gratuite d'une heure pour :

- analyser la nature de vos besoins,
- vous informer sur les conditions de déroulement et les outils mis en œuvre.

Une étape d'investigation pour établir un bilan en terme de connaissances, compétences, qualités et valeurs personnelles et professionnelles,

Une étape d'orientation pour repérer et analyser les pistes d'évolution,

Une étape d'élaboration et de validation d'un ou plusieurs projets réalistes et réalisables, de leur argumentation, de leur communication. Élaboration du plan opérationnel d'actions à conduire.

Une synthèse écrite du bilan vous est remise en fin d'accompagnement.

Spécificités du Cnam

Une approche globale de votre personne qui inclut des éléments de votre vécu professionnel mais aussi des éléments de votre vie personnelle.

Une démarche responsabilisante et pragmatique où vous êtes acteur(trice) de votre « avancée ».

Une élaboration personnalisée du projet professionnel, de sa transformation en plan d'actions.

Un réseau de consultants agréés

Vous êtes accompagné(e) individuellement par **des psychologues du travail**, habilités à conduire les bilans de compétences et à mobiliser des outils et des tests utiles à la phase d'investigation.

Coût

1 900€ nets de taxes. Financements possibles par le CPF (code 202), par les OPCA (organisme paritaire collecteur agréé), agréés au titre du CIF, les employeurs, à titre individuel. Un reste à charge est à prévoir en cas de financement par le Fongecif.

Contacts

Pour les Centres de Lille et Valenciennes :

François-Xavier RIBES

francois-xavier.ribes@lecnam.net / tél. 03 74 09 61 89

Le Cnam Hauts-de-France vous informe, vous accompagne et vous conseille

www.cnam-hauts-de-france.fr

du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h à 18h30
et le samedi de 8h à 12h

8 boulevard Louis XIV – CS70030 59 044 LILLE CEDEX

Tél. 03 20 29 86 68

15 bis, place Jehan Froissart 59 300 VALENCIENNES

Tél. 03 27 23 04 05

Conseiller en formation : francois-xavier.ribes@lecnam.net